

Communiqué de presse

Nouméa, jeudi 5 juillet 2018

La conjoncture économique en Nouvelle-Calédonie au 1^{er} trimestre 2018

« La confiance des entrepreneurs retombe »

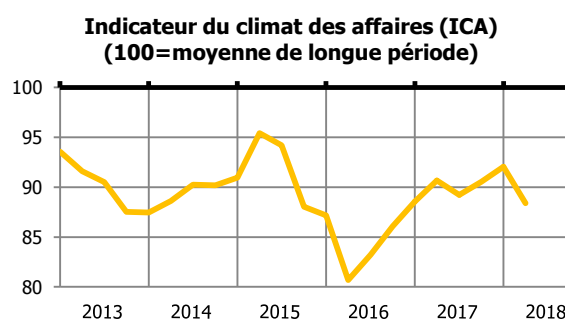
L'IEOM a publié sa note d'analyse conjoncturelle pour le 1^{er} trimestre 2018

L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui résume l'opinion des entrepreneurs calédoniens sur la conjoncture locale, fléchit au premier trimestre 2018 (- 3,7 points) retrouvant son niveau de décembre 2016. Il s'établit ainsi à 88,4 points, plus de 10 points en deçà de sa moyenne de longue période, traduisant toujours les incertitudes économiques et institutionnelles qui marquent durablement le territoire. Les inquiétudes autour du déséquilibre des comptes sociaux et de la pérennité des différents régimes de prévoyance contribuent également à la morosité du climat des affaires.

L'appréciation sur le trimestre écoulé se détériore et explique 56 % de la baisse de l'ICA (-2,1 points). Les entrepreneurs sont plus nombreux à indiquer une détérioration de leur activité, de leurs délais de paiement et de leur trésorerie sur le trimestre écoulé. Les anticipations sur la conjoncture future sont également moins bien orientées, induisant une baisse de 1,6 point de l'ICA (44 % de la baisse).

En concordance avec cette note d'ambiance, l'emploi salarié diminue (-240 personnes) selon les premiers chiffres de la CAFAT. En revanche, la consommation des ménages repart à la hausse. Les importations de bien de consommation des ménages atteignent leur plus haut niveau depuis fin 2015.

La poursuite de l'embellie observée pour le secteur du nickel n'a donc pas été suivie d'un mouvement similaire de l'indicateur du climat des affaires, dont l'évolution est pourtant historiquement très corrélée à la variation des fondamentaux du nickel. En ce début d'année 2018, la confiance des entrepreneurs semble impactée par un manque de visibilité concernant leur carnet de commandes et probablement par les incertitudes liées aux échéances institutionnelles de fin d'année et de début d'année prochaine.



Source : enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM

Pour lire la publication : [Tendances conjoncturelles du 1^{er} trimestre 2018](#)

L'Institut d'Émission de l'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 28.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc
Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc